



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
LORS DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE
DU NOUVEL AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
PRÈS LE SAINT-SIÈGE****

Vendredi 18 mai 2001

Monsieur l'Ambassadeur,

1. C'est avec plaisir que j'accueille Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Guinée près le Saint-Siège.

J'ai été sensible à vos aimables paroles qui manifestent l'attachement de votre pays aux valeurs spirituelles. Vous voudrez bien transmettre à Son Excellence le Général Lansana Conté, Président de la République, mes vœux cordiaux pour l'accomplissement de sa haute charge au service de la Nation. Je salue chaleureusement le peuple guinéen tout entier, demandant à Dieu de le guider et de le soutenir dans ses efforts pour progresser sur les chemins du développement humain et spirituel. Que le Très-Haut donne à tous de vivre dans la paix et dans la tranquillité!

2. Comme vous l'avez rappelé, Monsieur l'Ambassadeur, depuis plusieurs mois votre pays est confronté à de graves problèmes sécuritaires à certaines de ses frontières et il doit accueillir généreusement de nombreux réfugiés fuyant les violences qui se déroulent dans les pays voisins. Devant tant de souffrances, il est urgent que dans la région une paix authentique s'établisse rapidement, afin que les populations puissent enfin retrouver leurs terres et y vivre dans la sécurité. Pour cela, il est nécessaire que se développe partout la conscience que l'humanité est appelée par Dieu à former une unique famille. L'établissement de relations harmonieuses entre les personnes et entre les groupes humains à l'intérieur de chaque nation, comme entre toutes les nations, doit être une priorité notamment pour tous ceux qui ont mission de gouverner les peuples et de les maintenir dans la concorde. Je souhaite vivement qu'en Afrique, continent meurtri par tant de violences, tous s'engagent courageusement et avec audace à mettre en place les

conditions d'une véritable réconciliation, afin que cessent définitivement toutes les guerres fratricides.

3. Toutefois, comme j'ai déjà eu l'occasion de le rappeler, "il n'y a pas de paix véritable si elle ne s'accompagne pas d'équité, de vérité, de justice et de solidarité. Est voué à l'échec tout projet qui tend à séparer deux droits indivisibles et interdépendants: le droit à la paix et le droit à un développement intégral et solidaire" (*Message pour la Journée mondiale de la paix du 1er Janvier 2000*, n. 13). À l'entrée du nouveau millénaire, notre monde demeure marqué par de nombreuses contradictions dont l'une des plus voyantes est celle de peuples entiers aux prises avec des conditions de vie qui ne respectent pas la dignité des personnes, pendant que des privilégiés profitent largement des immenses possibilités de la croissance économique, culturelle et technologique. Je voudrais renouveler ici mon appel à la solidarité en faveur des pays plus démunis, notamment sur le continent africain. En effet, alors que de nombreuses nations sont affrontées aux nouveaux problèmes posés par la mondialisation, il est nécessaire de faire preuve d'imagination pour repenser la coopération internationale et pour parvenir à l'établissement d'une véritable culture de solidarité. Ainsi, tout en favorisant le sens des valeurs morales universelles, notamment par la lutte contre toutes les formes de corruption, on pourra contribuer au développement des pays économiquement moins avancés et permettre au plus grand nombre de bénéficier de ses fruits.

4. Dans votre pays, les relations entre chrétiens et musulmans sont généralement bonnes, et les collaborations en vue du bien commun sont habituelles. En effet, il est heureux et indispensable pour l'affermissement de l'unité nationale que les différentes communautés religieuses qui composent le pays recherchent toujours plus à mettre en valeur ce qui les unit, sans toutefois nier ce qui les sépare, afin de donner une qualité toujours plus grande à la vie qu'elles partagent au quotidien. La consolidation des relations fraternelles entre tous les citoyens comporte l'exigence d'une éducation solide des personnes, en particulier des jeunes générations, à l'acceptation et à l'estime des autres. Ainsi que j'ai eu récemment l'occasion de l'affirmer, "il est capital d'enseigner aux jeunes les chemins du respect et de la compréhension, afin qu'ils ne soient pas conduits à faire un mauvais usage de la religion elle-même pour promouvoir ou pour justifier la haine et la violence" (*Discours à la Mosquée Omeyyade, Damas, 6 mai 2001*, n. 3).

5. En cette heureuse occasion, Monsieur l'Ambassadeur, permettez-moi d'adresser mes chaleureuses salutations aux Évêques et aux catholiques de votre pays. Je les encourage vivement dans leur marche à la suite du Christ, afin que le grand Jubilé, qu'ils ont célébré avec ferveur, porte des fruits abondants pour le plus grand bien de leurs familles et de toute la société. Qu'en collaboration avec leurs compatriotes, ils continuent à travailler ardemment à l'édification d'une société toujours plus fraternelle et accueillante à toutes les personnes qui souffrent ou qui sont dans la détresse.

6. Au moment où vous commencez votre mission auprès du Saint-Siège, je vous offre mes

meilleurs vœux. Soyez assuré que vous trouverez toujours ici un accueil attentif et une compréhension cordiale auprès de mes collaborateurs.

Sur Votre Excellence, sur sa famille, sur le peuple guinéen et sur ses dirigeants, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédiction divines.

**Insegnamenti d'idi Giovanni Paolo II, vol. XXIV, 1 p.1001-1003.*

L'Osservatore Romano 19.5. 2001 p.8.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 24 p.7.

© Copyright 2001 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana